



Juillet 2022

Chers membres de l'ACHD,

Au cours des dernières années, l'ACHD a constaté des hausses stupéfiantes des primes d'assurance responsabilité professionnelle (ARP) en raison des conditions du marché et des activités de réclamation. Depuis 2016, plus de deux millions de dollars en réclamations ont été engagés dans le cadre du programme de l'ACHD pour la défense et la protection de nos membres assurés. L'association a décidé d'absorber la hausse de 700 000 \$ en primes d'ARP au cours des deux dernières années pour que vos cotisations puissent demeurer les mêmes, en reconnaissance du stress supplémentaire que vous avez tous subi pendant la pandémie de la COVID-19. D'ici 2026, nous prévoyons de subventionner l'ARP par plus d'un million de dollars dans le cadre d'un plan financier de cinq ans qui vise à continuer de vous soutenir dans votre redressement financier à la suite des effets de la pandémie.

Cependant, l'ACHD ne peut pas renoncer à son engagement de fournir des programmes et des services essentiels en vue de vous soutenir dans votre pratique et faire progresser la profession d'hygiéniste dentaire de manière plus vaste. Le respect de cet engagement exige que l'association demeure viable sur le plan financier. Malheureusement, nos fonds de réserve ne sont pas infinis et nous entrons dans une période d'inflation à des taux historiquement élevés.

Ainsi, le conseil d'administration de l'ACHD a approuvé une augmentation de la cotisation de 20 \$ par membre actif en exercice pour l'année d'adhésion de 2022-2023. Une part considérable de cette hausse de tarif compensera l'augmentation de 160 % des primes d'ARP qui s'est produite depuis le début de la pandémie. Une plus petite partie de ce montant répondra à l'inflation associée à d'autres dépenses opérationnelles.

Le conseil d'administration et l'équipe de direction de l'ACHD continueront de surveiller de près et à ajuster notre plan financier et continuera de faire preuve de diligence raisonnable dans tous les aspects de nos opérations.

Dans les prochaines semaines, nous vous fournirons de l'éducation supplémentaire sur l'assurance responsabilité professionnelle, notamment pourquoi vous en avez besoin, comment elle vous protège, quels sont les risques actuels et émergents et comment vous pouvez réduire vos risques.

N'hésitez pas à communiquer avec notre courtier, BMS, au 1 855 318-6557 ou cdha.insurance@bmsgroup.com pour poser des questions sur votre ARP.

L'ACHD est ici pour vous soutenir en tout temps. Veuillez continuer à nous envoyer vos questions et vos commentaires à info@achd.ca.

Merci encore d'avoir choisi d'être membre de votre association professionnelle nationale. Au moment où nous entrons dans la septième vague de cette pandémie, veuillez demeurer en bonne santé et en sécurité.

Sincères salutations,

Ondina Love, CAE
Directrice générale
Association canadienne des hygiénistes dentaires